



**HAL**  
open science

# L'exotisme à travers les partitions & les transcriptions pour harmonies & fanfares au xixe siècle: perspectives comparatives

Jean-Yves Rauline

► **To cite this version:**

Jean-Yves Rauline. L'exotisme à travers les partitions & les transcriptions pour harmonies & fanfares au xixe siècle: perspectives comparatives. La Musique et l'exotisme, Mar 2016, Rouen, France. hal-02117050

**HAL Id: hal-02117050**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-02117050>**

Submitted on 1 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *L'exotisme à travers les partitions & les transcriptions pour harmonies & fanfares au XIX<sup>e</sup> siècle: perspectives comparatives*

*(Jean-Yves Rauline)*

En 1864, Léon Magnier, président du jury du concours orphéonique de Magny-en-Vexin, constate de nombreux défauts de justesse parmi les harmonies et les fanfares et, parmi les multiples causes qu'il évoque, figure celle du manque de formation de certains directeurs, incapable de déceler les erreurs dans les arrangements et les coquilles des éditions : il leur suggère de demander conseil à un ami ! à l'inverse, lors des épreuves d'exécution du concours de Saint-Lô des 30 et 31 mai 1909, le jury avait souligné l'attitude positive, mais rarissime, du directeur de la musique municipale de Blangy-sur-Bresle, qui avait consulté la partition d'orchestre originale d'*Orphée* de Gluck afin de rectifier une erreur de rythme présente dans l'arrangement du morceau imposé, permettant à sa société d'obtenir le premier prix.

Entre ces deux extrêmes, il y a tout l'univers du rendu sonore des transcriptions pour harmonie ou fanfare des œuvres des grands maîtres classiques et contemporains, univers souvent parsemé de fausses notes qui ne sont pas forcément dues aux faiblesses des musiciens eux-mêmes et des partitions relevant de l'exotisme musical, en introduisant des éléments de couleur locale auxquels des musiciens amateurs ne sont pas forcément habitués, ne contribuent pas à améliorer les défauts de justesse relevés dans les concours...

Ainsi, en complément de la précédente communication, il s'agira, à partir des versions originales et d'arrangements de deux partitions d'opéras très prisés dans le monde orphéonique, *Le Calife de Bagdad* de F.A. Boïeldieu et *Lakmé* de Léo Delibes, d'analyser les potentialités d'un rendu, sinon parfait, mais du moins acceptable, de ces pièces : respect des tonalités, des éléments du langage et qualité des éditions proposées. Ces deux partitions ont fait l'objet de maints arrangements : pour la première, dont l'exotisme se situe dans le sujet et moins dans la musique, c'est essentiellement sur l'ouverture que s'est exercée l'activité des arrangeurs : de structure classique et assez abordable, elle ne semble pas entraîner de gros risques pour les exécutants. Il n'en est pas de même pour *Lakmé*, qui fit l'objet de la composition de nombreuses fantaisies : les nombreuses ruptures de rythmes, les modulations, les harmonies suggestives s'avèrent nettement moins évidentes pour des musiciens amateurs...

Les deux partitions appartiennent au fonds de la musique municipale de La Couture-Boussey et se présentent principalement sous la forme de cartons de parties séparées, accompagnées de conducteurs qui, pour des raisons d'accessibilité, n'a pas pu être mis à notre disposition : c'est la reconstitution de ces derniers qui a orienté définitivement la problématique de cette communication...

L'arrangement de l'ouverture du *Calife de Bagdad* est de la plume de A. Gibert, chef de musique à l'école d'artillerie de Versailles ; celui de la *Fantaisie sur Lakmé* est dû à Gabriel Parès, chef de la musique de la Garde républicaine : si l'on ignore la nature exacte des compétences de Gibert en matière d'arrangement, on peut affirmer que ceux

élaborés par les divers directeurs de la Garde républicaine constituent la référence nationale dans ce domaine... Les deux pièces ont été éditées par les établissements Evette & Schaëffer, 18 & 20, passage du Grand Cerf, à Paris (2<sup>e</sup> arrondissement); la partition de la *Fantaisie sur Lakmé* mentionne en outre « ancienne maison Goumas & Cie ». il ne s'agit pas d'un éditeur de musique à proprement parler, mais d'une manufacture d'instruments à vents, et plus précisément de clarinettes : Goumas et Evette & Schaëffer sont les successeurs de Buffet Crampon. Comme quelques-uns de leurs concurrents (Millereau par exemple), ils possédaient en leur sein une maison d'édition spécialisée dans les partitions à bon marché à destination des harmonies et des fanfares. Cela nous permet de dater approximativement les deux arrangements : si celui de Gabriel Parès semble assez proche de la composition et de la 1<sup>ère</sup> représentation de *Lakmé* (1883), d'après la mention ajoutée puisque la vente de l'entreprise par Goumas à Evette & Schaëffer date de 1885, celle du *Calife de Bagdad* est certainement postérieure puisque l'absence de cette mention laisse supposer que cette nouvelle raison sociale est désormais suffisamment connue pour qu'il ne soit plus nécessaire de la rappeler...

Comme il s'agit avant tout de matériel d'exécution, on peut observer que :

1) certaines parties se présentent sous forme de feuilles volantes tandis que d'autres sont collées sur des cartons : ce qui suppose l'absence dans la musique municipale de La Couture-Boussey de certains instruments prévus dans la nomenclature, principalement dans les parties intermédiaires : c'est un phénomène très courant qui amène les arrangeurs à prévoir des solutions de remplacement signalées par la mention « à défaut de... »,

2) la partition de la *Fantaisie sur Lakmé* présente de nombreuses annotations sur différents cartons, ce qui laisse présager des difficultés rencontrées par les musiciens pour la monter... Ce n'est pas le cas de l'ouverture du *Calife de Bagdad*, largement connue à l'époque et de facture nettement plus simple...

#### **A) La réalisation des arrangements proprement dits :**

En ce qui concerne l'ouverture du *Calife de Bagdad* de Boïeldieu, la structure de l'arrangement est conforme à la version originale, à ceci près qu'il est transposé de *ré* majeur à *mi* bémol majeur, ce qui est normal pour un effectif d'harmonie comportant essentiellement des instruments transpositeurs en *mi* ou *si* bémol. L'arrangement se distingue cependant par une nomenclature nettement plus fournie, donc plus bruyante, correspondant à une formation d'une cinquantaine de musiciens (petite et grandes flûtes flûte, hautbois, bassons, l'ensemble des clarinettes, des saxophones, des cuivres clairs et des saxhorns) contre des bois par deux (flûtes prenant les piccolos, hautbois, clarinettes & bassons), deux cors plus le quintette à cordes pour la version originale. La percussion est à peu près identique (timbales, grosse caisse, triangle et caisse claire pour l'arrangement contre des cymbales en lieu et place de cette dernière pour la version originale). La différence entre les deux réside dans le fait que dans l'arrangement, ces instruments interviennent successivement au lieu d'être groupés ensemble, ce qui ne correspond pas au caractère de « turquerie » propre la version de Boïeldieu : l'aspect purement exotique est donc supprimé dans l'arrangement...

Elle est en revanche tout à fait présente en ce qui concerne la *Fantaisie sur Lakmé* puisqu'elle fait partie intégrante du discours musical, ce qui constitue une source de difficultés importantes pour les musiciens : les ruptures de rythme, les points d'orgue ou points d'arrêt & les ralentis y sont nombreux, de même que les modulations, tant au niveau des extraits sélectionnés par Gabriel Parès, qu'à l'intérieur de ces derniers, où l'on observe des enharmonies et des incursions dans des tons éloignés et des emprunts à la modalité...

Le genre de la fantaisie sur des extraits d'opéras à la mode permet des choix parmi certaines scènes de l'œuvre originale et n'imposent pas le respect, ni de leur ordre ou des extraits choisis, ni du plan tonal initial. Ainsi, Gabriel Parès a décidé de transcrire l'intégralité du prélude, le chœur initial de la Scène 1 de l'acte I, la scène 1bis du même acte (il a même ajouté le texte dans la partition des solistes, bien qu'il ne soit apparemment pas prévu de chanteurs), l'entracte et la scène du marché mais en ordre inversé, la partie centrale du duo Gérard – Lakmé (n° 13) et des éléments du final de l'acte II (mais il a modifié l'*allargando* terminal). L'acte III a été omis, de même que des passages très célèbres comme l'air des clochettes ou le duo du jasmin...

Quant au plan tonal, on peut voir que le prélude et les extraits de l'acte 1 sont transcrits un demi ton au-dessous par rapport à l'original, à la quinte diminuée supérieure (*la* bémol majeur au lieu de *ré* majeur) pour la scène du marché, un demi ton au dessus pour l'entracte de l'acte II, à la tierce mineure inférieure pour l'extrait du duo Gérard – Lakmé (*mi* bémol majeur au lieu de *sol* bémol majeur et un demi-ton en dessous pour le final de cet acte (*mi* bémol majeur au lieu de *mi* majeur, comme au début de l'arrangement). Il n'est pas évident que le choix de ce parcours tonal facilite la mise en place, en raison des modulations et des emprunts à la modalité internes dans chaque partie...

Les deux nomenclatures sont comparables du point de vue des effectifs, orchestre symphonique romantique d'une part, musique d'harmonie de l'autre, mais à la nomenclature plus réduite que dans l'ouverture de Boïeldieu (pas de bassons, de cors, seulement trois trombones mais, en revanche, les deux flûtes prennent chacune le piccolo, les trompettes sont en *mi* bémol et *fa* et la percussion est réduite au tandem caisse claire / grosse caisse en plus des timbales).

On le remarque aisément, l'élément exotique présent dans la partition de *Lakmé* s'avère très exigeant pour les instrumentistes qui doivent posséder un excellent niveau pour être à même de monter correctement cette pièce, au demeurant fort bien transcrite et sonnante très bien. Mais leur tâche est encore davantage compliquée par les erreurs flagrantes présentes dans l'édition qui leur est proposée, ce qui est aussi vrai pour l'ouverture du *Calife de Bagdad*.

## **B) Des éditions comportant de nombreuses erreurs :**

Il semble que la ligne éditoriale adoptée par Evette & Schaëffer soit pour le moins très contestable : on aurait pu s'attendre à ce que des partitions destinées à des musiciens amateurs, peu familiers avec les arcanes de l'écriture musicale et, qui plus est, venant régulièrement répéter deux fois par semaine en moyenne après une journée de

travail de douze heures, puissent disposer d'une édition de qualité... il n'en est rien... à leur décharge, les fabricants d'instruments à vent ne sont pas des spécialistes de l'édition musicale, qui est pour eux une activité secondaire et ils proposent essentiellement des partitions à bon marché avec un tirage important... Or on sait bien que quantité et prix bas ne riment pas avec qualité...

On observe en effet de nombreuses fautes et coquilles dans les deux arrangements : notes en contresens avec l'harmonie, nuances relativement anarchiques, erreurs dans le nombre des mesures à compter d'une partie à l'autre... Est-ce de la responsabilité de l'arrangeur ou de l'éditeur ? En ce qui concerne A. Gibert, dont on ne connaît pas la formation, on pourrait lui en imputer certaines (la partie de timbales, notamment quoique sans faute, présente des notes entrant dans l'harmonie certes, mais ne correspondant pas à la note de basse du fait de la limitation à deux timbales)... Mais pour Gabriel Parès, compte tenu de sa fonction et du soin apporté à son orchestration, c'est beaucoup moins vraisemblable. Pour *Le Calife de Bagdad*, un chef moyennement compétent est en mesure de corriger ces erreurs... il en va tout autrement pour *Lakmé* : il faudrait que la société musicale puisse avoir à sa tête un chef disposant de compétences certaines en écriture voire en composition, et rompu aux arcanes de l'harmonie romantique. À en croire les nombreuses annotations figurant sur les cartons, on devine aisément que le directeur de la musique municipale de La Couture-Boussey disposant de compétences sérieuses et a fait procéder à des corrections et des adaptations, même si certaines erreurs ont échappé à sa vigilance... et on comprend mieux les difficultés rencontrées car la liste ci-après, sans être exhaustive, est édifiante :

1) modification puis suppression d'un passage apparemment difficile à exécuter pour l'un des hautboïstes : on semble deviner l'existence d'un triolet de noires transformé en deux noires par suppression de la liaison, puis définitivement rayé mais c'est impossible car la comparaison avec le passage original (final de l'acte II, reproduit dans le prélude) correspond à la doublure de parties vocales en noires simples...

2) décalages de mesures à compter entre les parties de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cornets à pistons : 16 mesures dans la 1<sup>ère</sup> et 14 dans la seconde : on remarque que la vérification des parties a entraîné l'obligation de réécrire les numéros en caractères plus gros...

3) répétitions manuscrites des altérations accidentelles et des nuances pour davantage d'assurance dans l'exécution

4) parties de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trombones écrites en majorité en clé d'*ut* 4<sup>e</sup> ligne alors qu'il est parfaitement possible de tout mettre en clé de *fa* : attitude éditoriale incongrue que oblige le musicien à écrire les noms de notes en toutes lettres...

Pour conclure, l'on n'a souvent reproché aux musiciens orphéonistes de n'être pas de bons musiciens, voire de ne pas l'être du tout, en étant trop « solfégiques » et multipliant les fautes de justesse... tant dans les concerts que dans les concours... Condescendance des élites parisiennes ? Peut-être... Mais pouvaient-ils seulement éviter de multiplier les « couacs » en ayant à leur disposition des éditions aussi peu fiables ? Certes, cet examen n'a pas valeur statistique et la reconstitution des conducteurs ne s'apparente pas à une édition scientifique mais il est, notamment dans la *Fantaisie sur Lakmé*, des « couacs » qui relèveraient plutôt de l'exotisme, disons le..., contemporain !